

# Feuille officielle

## Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods



### Commune de La Neuveville

Place du Marché 3  
2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 47 - Vendredi 23 décembre 2022

#### LES INFOS DU MUNICIPAL 23 décembre 2022

##### FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés au public le vendredi 23 décembre 2022 à 16h15. Ils rouvriront le mardi 3 janvier 2023 à 08h30. Il faut préciser que les employés et les employées qui prennent congé le font sur leur solde de vacances disponible. Pour les urgences (et uniquement pour celles-ci) le service de l'équipement (réseau électrique) est atteignable au numéro 032 / 752 10 99 et le service des eaux TLN (réseau d'eau potable) au numéro 079 / 904 55 12.

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2023, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



## Piscine du Landeron Bons Cadeaux

Abonnements de Saison 2023

Avec un Rabais de 10%

Une bonne idée pour un cadeau de Noël !  
En vente au Kiosque du Centre Le Landeron

### Ancien district de La Neuveville



#### Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.



078 400 34 35 @caj\_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : [www.lecaj.ch](http://www.lecaj.ch)

#### Horaires d'ouverture vacances de Noël

Mardi	13h30 – 17h30
Mercredi	13h30 – 17h30
Judi	13h30 – 17h30
Vendredi	13h30 – 17h30
Samedi	Fermé

#### PROCHAINES ACTIVITÉS

Sorties ski et snowboard : dès que la neige est là !  
Construction du snowpark de Nods  
Sorties à Grindelwald les samedis de janvier-février-mars

Cours de snowboard débutants et avancés  
Location de matériel (boots et planches)  
Initiation au fartage de ski et snowboard (gratuit)

#### Camp de ski du CAJ : 28-29 janvier 2023

Le CAJ organise un camp de ski avec 5 autres centres de jeunesse de la région. Lieu : Leysin, prix : 70.-  
Inscriptions au CAJ jusqu'au 18 janvier 2023

#### Prestations sur demande ou sur RDV

Soutien à l'orientation scolaire et professionnelle  
Aide aux démarches de recherches de stages et apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.

Entretiens individuels ou collectifs de prévention pour les jeunes ou pour les parents de jeunes.

### Conseils aux parents de Pro Juventute

Pour les parents, en toute circonstance.



058 261 61 61

conseils-aux-parents.projuventute.ch



#### HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Heures de fermeture les 31 décembre 2022,  
1<sup>er</sup> et 2 janvier 2023

La nuit du 31 décembre 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (Saint-Sylvestre), les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 2023, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2023, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à 03h30 au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire (décision selon art. 13 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration du canton de Berne).

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes.

Les préfètes : S. Niederhauser, R. Stebler, F. Steck

Police cantonale à La Neuveville

031 638 88 60

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



**Le recyclage du plastique est logique car ...**

- ... en Suisse, plus de 80% de tous les plastiques sont incinérés.
- ... 1 kg de plastique brûlé génère 2,83 kg de CO<sub>2</sub> nocif.
- ... 1 kg de plastique recyclé (regranulé) permet d'économiser jusqu'à 3 litres de pétrole brut.
- ... de cette façon, les cycles de matières sont fermés et les ressources sont conservées.

**Vente de sacs de collecte :**

- Fromagerie de Nods  
Route de Lignièrès 5  
2518 Nods
- Commune de Nods  
Place du Village 5  
2518 Nods

**Prix de vente pour les rouleaux de 10 sacs :**

- 35l CHF 17.85
- 60l CHF 33.40
- 110l CHF 57.80
- 240l CHF 145.00
- 400l CHF 212.00



Rejoignez-nous dès maintenant et apportez une contribution précieuse à l'économie circulaire suisse.

**Point de dépôt des sacs de collecte remplis :**  
Déchetterie de Nods  
Place du Village 5  
2518 Nods

**Heures d'ouverture :**

La déchetterie de Nods est ouverte, en principe, tous les lundis ainsi qu'un samedi sur deux. Vous trouverez les dates exactes sous : <https://www.memodechets.ch/> MemoDechets/Nods

**Plus d'information :**

Commune de Nods  
Place du Village 5  
2518 Nods  
Tel. 032 751 24 29  
commune@nods.ch  
www.nods.ch



**Que mettez-vous dans le sac de collecte ?**

- Films de toutes sortes : sacs de transport, films pour magazines, films en pack de six, sacs de caisse...
  - Bouteilles en plastique de toutes sortes : lait, huile, vinaigre, boissons, shampoings, produits détergents, adoucissants...
  - Les plateaux thermoformés tels que les emballages d'oeufs et de biscuits, les plateaux de fruits et de viande...
  - Seaux, pots de fleurs, plateaux, pots de yoghurt...
  - Emballage de la charcuterie et du fromage...
  - Briques alimentaires (Tetra Pak)
- Collecte séparée : bouteilles de boissons en PET, polystyrène (Sagex)

**Que faut-il encore mettre dans le sac à ordures ?**

- Emballages très sales de produits grillés avec marinade
- Emballages avec contenu résiduel, vaisselle jetable
- Jouets, tuyaux de jardin



Le complément idéal au sac à ordures : économique et écologique !



A des fins de prévention, de sensibilisation et de sécurité routière, l'opération Nez rouge redémarre cette année à partir du 2 décembre prochain.

L'antenne du Jura bernois propose les dates suivantes pour venir en aide aux personnes qui en auraient besoin :

- **ve 23.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 24.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **di 25.12.2022** (de 16h00 à 22h00)
- **di 25.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **lu 26.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ma 27.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **me 28.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **je 29.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ve 30.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 31.12.2022** (de 22h00 à 06h00)
- **di 01.01.2023** (de 22h00 à 05h00)



# Parler pour se libérer

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.  
Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)



**Trop d'alcool?**  
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?  
**Téléphone n° 147**  
SMS au 147  
[www.147.ch](http://www.147.ch)

PRO JUVEN TUTE  
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 80-3100-6  
[projuventute.ch](http://projuventute.ch)

**PRO SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.

Soutenez-nous.  
[prosenectute.ch](http://prosenectute.ch)  
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

ZEWO CERTIFIE





**HORAIRE  
DE LA DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

**Décembre****Mercredi 28 de 08.00 - 12.00 h****Janvier****Mercredi 4****Lundis 9, 16, 23, 30 / Samedis 14, 28  
de 08.00 - 12.00 h**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE****DÉPÔT PUBLIC**

L'Administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public du 4 au 24 janvier 2023 le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 7 décembre 2022.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale, sur rendez-vous ou sur le site internet :

[www.nods.ch/actualites](http://www.nods.ch/actualites)**ADMINISTRATION COMMUNALE****Avis de construction**

Requérants : Jérôme Léchet et Eliane Bögli, Chemin de Pâquier 3, 2518 Nods

Auteur du projet : ICS-Tech, Philippe Weber, Prés-Guétins 29, 2520 La Neuveville

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout existante à l'intérieur par une chaudière combinée bois et pellets à l'intérieur sur RF 3090 du ban de Nods, Chemin de Pâquier 3, 2518 Nods

Zone : Village ancien, objet C et digne de conservation

Dérogation : Art. 89 al. 3 de l'ordonnance cantonale sur les constructions (OC ; RSB 721.1)

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 16.12.2022

**Administration communale****Fêtes de fin d'année  
Fermeture du bureau communal**

L'Administration communale de Nods sera fermée du  
**26 décembre 2022 au 3 janvier 2023.**

Les divers dossiers en publication peuvent être consultés durant les heures d'ouverture et/ou sur le site de la Commune de Nods [www.nods.ch/actualites](http://www.nods.ch/actualites). Les permis de construire peuvent en plus de notre site internet être consultés sur la plateforme eBau.

Les Autorités et l'Administration communale  
présentent à tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

**COMMUNE DE NODS***Chers habitants de notre belle commune,*

L'année 2022 s'achève sur un bilan positif. En effet, en plus des festivités et manifestations qui ont rythmé la vie de notre commune toute l'année et auxquelles la population a participé activement, plusieurs projets ont pu être menés à bien en respectant le calendrier prévu à cet effet et surtout les crédits d'engagement validés par l'assemblée communale. Référence est ici faite notamment à l'agrandissement de l'école et à l'installation du nouveau chauffage dans le bâtiment abritant l'administration communale. Nous remercions chaleureusement nos employés communaux, tous nos partenaires ainsi que chacune et chacun d'entre vous pour toutes ces belles réussites.

L'année 2023 se profile dans une dynamique tout aussi réjouissante. La mise en service des moloks, début février, donnera le coup d'envoi de la concrétisation de projets en cours. Parmi eux, la réfection de divers chemins communaux ainsi que la construction de la nouvelle déchetterie sont au programme. Dans un registre moins spectaculaire mais tout aussi important, des améliorations telles que la rénovation des douches se trouvant dans l'ancienne partie du collège et l'installation de divers logiciels (Smart Metering, gestion électronique des documents, etc.) sont également en vue. Malgré les situations géopolitique et économique actuelles, ces investissements peuvent être envisagés sereinement, l'autorité de surveillance chargée du contrôle des comptes de la commune ayant estimé que l'image dégagée par le bilan est réjouissante.

C'est donc dans un esprit très optimiste, enthousiaste et constructif que nous vous adressons tous nos vœux pour l'année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous santé, joie, bonheur et satisfaction !

Nous profitons encore de l'occasion qui nous est donnée pour vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous souhaitons de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches.

**Mary-Claude Bayard, Maire, et le Conseil communal de Nods**

Photo J. Sutter

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures  
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2022, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

**Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse**

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**Dépôt public du procès-verbal  
de l'Assemblée communale du  
15 décembre 2022**

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2022 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 22 décembre 2022 au 23 janvier 2023.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune ([http://www.leplateaudediesse.ch/la\\_commune/assembles\\_communales](http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assembles_communales)).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

**Du souffle pour la vie**

[www.liguepulmonaire.ch](http://www.liguepulmonaire.ch)  
Compte donateurs: 30-882-0

LIGUE PULMONAIRE  
Du souffle pour la vie



Le temps file et nous voici déjà aux portes de la nouvelle année.

Aussi le Conseil communal et l'administration souhaitent à tous les citoyennes et citoyens d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES ET DE LA DÉCHETTERIE**

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 y compris.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La halle polyvalente de Prêles, quant à elle, sera fermée du vendredi 23 décembre 2022 au dimanche 8 janvier 2023.

La déchetterie de Diesse sera fermée le lundi 26 décembre 2022 ainsi que le lundi 2 janvier 2023. Elle sera ouverte le samedi 31 décembre 2022.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch). Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

L'administration communale

**Dépôt public du procès-verbal  
de l'Assemblée communale  
du 24 novembre 2022**

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 24 novembre 2022 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 3 janvier 2023.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune ([http://www.leplateaudediesse.ch/la\\_commune/assembles\\_communales](http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assembles_communales)).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

**Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité du 1<sup>er</sup> janvier 2023****Approbation**

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 15 décembre 2022, l'Assemblée communale de la Commune mixte de Plateau de Diesse a adopté le Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité.

Ce Règlement entrera en vigueur au le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Prêles, le 23 décembre 2022

Le Conseil communal

**Commune mixte de Plateau de Diesse****Approbation du Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité**

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 15 décembre 2022, l'Assemblée communale de Plateau de Diesse a adopté le Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité.

Ce présent règlement entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sous réserve d'un éventuel recours formé à l'encontre de la décision de l'Assemblée communale du 15.12.2022.

Prêles, le 23 décembre 2022

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Le Secrétariat communal

**INFORMATION  
DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS**

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de rénovation, vous projetez d'agrandir votre maison, de changer vos fenêtres, d'apporter des modifications à votre façade, etc. La commune souhaite être avertie de ces travaux afin de pouvoir déterminer avec vous si une demande de permis de construire est nécessaire. Certains travaux, même s'il s'agit d'un entretien, sont soumis à une demande de permis.

N'hésitez pas à nous contacter !  
Nous vous remercions de votre compréhension.

Le service des constructions remercie toutes les personnes qui ont pris contact durant l'année 2022 pour annoncer leurs travaux, alors un tout grand merci et Joyeuses fêtes !

Commission de constructions

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)





## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ À LAMBOING

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

**12 décembre 2022 au 6 janvier 2023**

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

### Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2022

Nom/Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

No compteur : .....

Etat .....m3

### Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2022

Nom/Prénom : .....

Rue : .....

Localité : 2516 Lamboing

No compteur : .....

Etat HT ..... kWh

BT ..... kWh

Pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez dès maintenant la possibilité d'accéder depuis notre site internet : <http://www.leplateaudediesse.ch> au "service client" en utilisant le bouton



Vous pourrez y signaler :

- Votre emménagement, déménagement
- Le relevé de votre compteur
- D'autres annonces relatives à votre consommation d'électricité, etc.

## NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS COMMUNIQUER LES DATES DU CALENDRIER DES FENÊTRES DE L'AVENT DU VILLAGE DE LAMBOING

Il reste des dates disponibles, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 078 808 6114 ou par courriel à [galamboing@gmail.com](mailto:galamboing@gmail.com) pour combler les trous

Date	Nom/Prénom	Adresse	Collation	Heure
23				
24	Aude Grossenbacher	Ecole enfantine de Lamboing		

## FENÊTRES DE L'AVENT À DIESSE

Voilà le moment est venu de participer à illuminer notre village (avec des LED) et d'annoncer Noël en toute simplicité avec ou sans collation. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec :

Marie-Claude Schaller 079 772 48 42 / [schaller.mc@gmail.com](mailto:schaller.mc@gmail.com)

Les personnes qui participeront aux Fenêtres, recevront un sapin de Noël de la part du GAD.

### Calendrier de l'Avent - Collation dès 18h30

Date	Nom/Prénom	Adresse	Collation
23	Endress Evelynne	Derrière Montet 6	Oui
24	La Violette	Nous serons sous le tilleul	Oui

## RECOMMANDATIONS POUR LE SERVICE HIVERNAL

Le Conseil communal en appelle à l'obligeance de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique (routes, places communales et trottoirs), ni devant les déchetteries vertes et le hangar des pompiers.

**En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.**

Le Conseil communal compte sur la bonne volonté des personnes concernées et espère que cet appel sera entendu.

**Il fait également appel à la tolérance des citoyennes et citoyens en cas de fortes chutes de neige envers le personnel responsable du déneigement qui fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions de déblaiement des chaussées et des trottoirs.**

**Loi cantonale sur les routes (LR, RSB 732.11) :**

**Art. 74 - Obligation de tolérer**

*'Les bordiers doivent tolérer les interventions décollant*

*a de mesures pour la construction et l'entretien de la route lorsque le refus de ces interventions occasionnerait des dépenses disproportionnées ;  
b de mesures visant à écarter des dangers immédiats ; (...)*

**Art. 40 – Standard d'entretien**

*<sup>1</sup> L'entretien des routes cantonales comprend l'entretien courant et le gros entretien.*

*<sup>2</sup> L'entretien se fait dans le respect de l'environnement et de façon économique.*

*<sup>3</sup> Le service d'hiver ne comprend pas le maintien des accès latéraux à la route ni l'évacuation de la neige.*

**Ordonnance cantonale sur les routes (OR, RSB 732.111.1) :**

**Art. 55 - Constructions et installations le long des routes publiques**

*<sup>1</sup> Les bâtiments et les installations situés le long des routes publiques doivent être réalisés de manière à résister à la pression sur le sol et aux sollicitations exercées par le trafic et par les activités d'entretien de la route, notamment le service hivernal.*

**Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.**

L'administration communale



**UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT.** – PYTHAGORE –

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !

**ELA**  
SUISSE / SCHWEIZ

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

**Coronavirus : vaccination et tests dans le canton de Berne à partir de janvier 2023**

Depuis que la deuxième vaccination de rappel contre le COVID-19 est proposée dans le canton de Berne, elle a été administrée à 168'000 personnes. La demande étant en baisse constante, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) va diminuer le nombre de lieux de vaccination. Au cours des semaines à venir, les hôpitaux, pharmacies et cabinets médicaux participant à la campagne vont réduire voire supprimer leur offre en fonction de la situation. Les lieux de vaccination actuellement en service sont sur : [www.be.ch/vaccination-a-berne](http://www.be.ch/vaccination-a-berne). Les rendez-vous peuvent se prendre sur <https://be.vacme.ch> ou directement auprès des pharmacies et des cabinets médicaux participants. L'administration de vaccins contre le COVID-19 reste gratuite.

**Vaccination sans rendez-vous au centre de vaccination de l'Hôpital de l'Île à partir de janvier 2023**

Le centre cantonal de vaccination de l'Hôpital de l'Île est maintenu. A partir de janvier, il proposera des vaccinations sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 15h. Il sera possible aussi de prendre des rendez-vous fixes sur <https://be.vacme.ch>

**Fin des tests gratuits**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Confédération cessera de prendre en charge le coût des analyses pour le SARS-CoV-2. Les personnes qui se font tester, avec ou sans symptômes, devront donc payer elles-mêmes leur test. Pour les personnes présentant des symptômes qui ont des conséquences médicales et thérapeutiques, les tests effectués sur prescription médicale individuelle sont pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Il appartient à chacune et à chacun de demander le remboursement de son test à l'AOS.

Les lieux de test actifs ne seront plus répertoriés sur le site Internet de la DSSI. Beaucoup d'hôpitaux, de cabinets médicaux, de pharmacies, de laboratoires et d'autres fournisseurs continueront de pratiquer des tests pour le COVID-19. Les personnes qui désirent se faire tester pourront rechercher un lieu en s'informant directement auprès de ces structures.

**Une nouvelle base légale pour une gestion forestière moderne**

**Le Conseil-exécutif entend séparer l'Entreprise Forêts domaniales de l'administration cantonale et la transformer en société anonyme. La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement ouvre la procédure de consultation publique sur la modification de la loi cantonale sur les forêts, qui doit permettre une telle évolution.**

En modifiant la loi cantonale sur les forêts, le Conseil-exécutif entend créer la base légale nécessaire à la constitution d'une société anonyme de droit privé qui sera chargée de gérer les forêts domaniales. La nouvelle loi sur les forêts prévoit que le canton de Berne devienne actionnaire unique ou actionnaire majoritaire de la société. Les modifications prévues n'altèrent toutefois pas les rapports de propriétés : le canton de Berne restera propriétaire des forêts domaniales. La procédure de consul-

tation publique est ouverte du 19 décembre 2022 au 20 mars 2023.

**Vers une gestion plus entrepreneuriale**

L'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne est actuellement une division de l'Office des forêts et des dangers naturels et fait donc partie intégrante de l'administration cantonale. Mais la gestion économique de l'entreprise se heurte à toujours plus de barrières, liées notamment à la numérisation, aux achats et à l'administration. L'entreprise forestière se trouve privée de la flexibilité entrepreneuriale dont elle a aujourd'hui besoin : elle ne peut par exemple pas constituer de provisions pour parer aux éventuelles baisses des prix. De plus, à l'inverse des autres exploitations forestières, elle ne peut pas non plus recourir aux solutions informatiques spécifiquement élaborées pour la branche. Grâce à la séparation prévue et à sa constitution en société anonyme, l'Entreprise Forêts domaniales devrait pouvoir à l'avenir être gérée selon une logique plus entrepreneuriale.

Le coût unique de la transformation en société anonyme est estimé à 3,9 millions de francs, y compris la capitalisation. Une restructuration de l'entreprise ne sera pas nécessaire car elle est déjà prête pour cette évolution. Les membres du personnel se verront proposer de nouveaux emplois dans la nouvelle entreprise, avec des contrats de travail aussi équivalents que possible.

**Succès bernois aux championnats mondiaux des métiers**

**Les douze Bernoises et Bernois qui ont participé cette année aux WorldSkills, les championnats mondiaux des métiers, ont obtenu d'excellents résultats. La présidente du gouvernement Christine Häslér a félicité ces jeunes professionnels pour leur engagement tout au long des championnats internationaux lors d'une cérémonie à l'Hôtel du gouvernement. Elle a souligné l'excellence des représentantes et des représentants de la formation professionnelle suisse en comparaison internationale.**

**Organisation décentralisée avec la participation de Berne**

Du 7 septembre au 26 novembre 2022, les championnats du monde des métiers, les WorldSkills, ont réuni plus de 1000 concurrents et concurrentes de 56 pays, qui se sont affrontés dans 62 métiers. L'équipe suisse se composait de 37 apprentis, filles et garçons, qui avaient obtenu de bons résultats lors des SwissSkills en septembre. Comme les années précédentes, le bilan global de la Suisse est très positif. Notre pays se place de nouveau dans le haut du classement : avec 34 engagements, l'équipe suisse a obtenu 19 médailles et douze diplômes. Ce résultat lui vaut de se positionner comme la meilleure nation d'Europe pour la formation professionnelle. Les douze jeunes professionnelles et professionnels du canton de Berne qui faisaient partie de l'équipe nationale ont brillé dans ce concours international.

Trois médailles d'or, deux médailles d'argent et quatre médailles de bronze pour la délégation bernoise Les apprentis en horticulture Fabian Baumann (Oberdiessbach) et Marc Baumberger (Koppigen) ainsi que l'apprenti en maçonnerie Ben Zaugg (Bärau) ont remporté la médaille d'or dans leur branche. Le duo d'horticulteurs a en outre été sacré

"Best of Nation" pour avoir obtenu le plus grand nombre de points de la délégation suisse. Devant son public à Berne, Dominic Bartolome (Schwarzenburg) a décroché la médaille d'argent en carrosserie-tôlerie. Les quatre médailles de bronze décernées à l'installateur-électricien Patrik Siegenthaler et au polymécanicien Gil Beutler (tous deux de Linden), à l'automaticien Dario Flükiger (Lützelflüh) ainsi qu'au plâtrier-constructeur à sec Adrian Büttler (Grund b. Gstaad) complètent le palmarès bernois. Un "Médaillon for Excellence" a en outre été décerné au technologue Web Tom Diggelmann (Berne), à l'esthéticienne Giulia Liberti (Berthoud) et au gestionnaire de réseaux informatiques IT Sven Gerber (Röthenbach). Le tourneur CNC Fabian Leuenberger (Heimenhausen) a obtenu une très honorable onzième place dans sa catégorie.

**Une confirmation pour le système bernois de la formation professionnelle**

Les Bernoises et les Bernois s'étaient déjà distingués lors des SwissSkills en septembre en remportant 75 des 279 médailles en jeu. L'excellence des résultats obtenus par la délégation bernoise au niveau national et international confirme que le système de la formation professionnelle du canton de Berne évolue à un niveau de classe mondiale. Les entreprises qui forment les jeunes y sont pour beaucoup. Leur grand engagement et leur savoir-faire en matière de formation spécialisée sont des qualités dont l'économie a besoin plus que jamais. A l'occasion d'une cérémonie organisée ce jeudi 16 décembre à l'Hôtel du gouvernement, la présidente du gouvernement Christine Häslér a loué les performances des concurrentes et des concurrents bernois et les a félicités pour toute l'énergie qu'ils et elles ont mise au service des championnats des métiers.

**Organisation décentralisée avec la participation de Berne**

Shanghai ayant dû renoncer à accueillir les SwissSkills 2022 en raison du coronavirus, la compétition a été exceptionnellement organisée dans 15 lieux différents dans le monde entier : 26 villes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie ont pris le relais ; 13 des 60 concours se sont déroulés en Suisse, dont deux à Berne.

**Nouveau directeur pour l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne**

Roger Spindler prendra la direction de l'École d'Arts Visuels Berne et Bienne le 1<sup>er</sup> août 2023. Il succédera à Stefan Gelzer, qui part à la retraite au 31 juillet. Actuellement vice-directeur de l'école, Roger Spindler (61 ans) est responsable de la formation professionnelle supérieure et de la formation continue et, à ce titre, membre de la direction. Cela fait 36 ans qu'il œuvre au sein de l'établissement. Il y a débuté en 1986 comme enseignant en typographie, avant d'être nommé en 1993 responsable de la formation à l'école professionnelle. Diplômé de l'école technique de l'industrie graphique, Roger Spindler a suivi des formations continues en management et en innovation. Il a également obtenu un diplôme postgrade dans le domaine de la direction et du développement des écoles à la Haute école fédérale en formation professionnelle. Il a siégé pendant dix ans au sein du Conseil de la formation continue du canton de Berne et met actuellement son expertise au service de diverses commissions et institutions, à titre de consultant ou de référent. Il habite à Berne avec sa famille.



## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

**La Neuveville - Plateau de Diesse**  
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?  
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**  
Tél. 032 489 10 03

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
**Repas à domicile** : tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
Visitez notre site Internet : [www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.  
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

**Noctabus**: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h  
**Moonliner**: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Fermeture durant les vacances du Noël du 24.12.22 au 09.01.23. Réouverture le mardi 10 janvier. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel : [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville  
Fermeture annuelle jusqu'en avril.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Exposition permanente: Vignoble et viticulture de la région.  
Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles sur demande.  
Renseignements: Tél. 032 315 21 32  
[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Vendredi	13.01.2023	20h30	Gustav 22
Vendredi	27.01.2023	20h30	Juraya
Jeu	2.02.2023	20h	Baker-Anderegg
Samedi	25.02.2023	20h30	Karine C.
Samedi	4.03.2023	20h30	Robert Bouvier
Vendredi	17.03.2023	20h	Boogie-Woogie Show
Samedi	18.03.2023	19h	Boogie-Woogie Tour
Dimanche	19.03.2023	11h	Boogie-Woogie Brunch
Samedi	25.03.2023	20h30	AndHerb & Band Air Express
Vendredi	31.03.2023	19h	EMJB atelier-concert
Samedi	1.04.2023	17h	EMJB atelier-concert
Vendredi	21.04.2023	20h30	Simon Romang
Vendredi	5.05.2023	20h30	Tréteaux d'Orval
Samedi	6.05.2023	20h30	Tréteaux d'Orval
Dimanche	7.05.2023	17h	Lempen Puppet Theater

### PLANNING FAMILIAL AU

#### CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 23 décembre  
10h, cultes à Mon Repos, 10h45 Montagu  
A la Blanche-Eglise

### Samedi 24 décembre

22h45, Veillée de Noël à la Blanche église, sainte Cène.  
Un co-pain à partager  
John Ebbutt, pasteur. Sara Gerber, orgue  
Vin/thé chaud. Mandarines, lumière et paix.

### Dimanche 25 décembre

10h, culte du jour de Noël, avec sainte Cène. Bethléhem  
John Ebbutt, pasteur. Andreas Scheuner, orgue

### Dimanche 1er janvier

17h, célébration régionale du jour de l'An pour bien commencer la nouvelle année ! Apéritif pétillant.

### Dimanche 8 janvier

10h, culte de l'Épiphanie pour cheminer sous l'Etoile avec les mages

La Blanche-église est fermée durant cette fin d'année

### A votre service :

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57  
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53  
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

#### Samstag, 24. Dezember

22.15 Uhr, Kirche Ligerz: Christnacht-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis, Karine Lavorel, Etienne Hersberger und Miriam Vaucher (Gesang) und Karin Schneider (Orgel). Anschliessend Glühwein.

#### Sonntag, 25. Dezember

10.15 Uhr, Kirche Twann: Weihnachts-Gottesdienst mit Abendmahl. Mit Pfrn. Corinne Kurz, Karin Schneider (Orgel) und Brigitte Müller (Cello). Anschliessend Glühwein.

#### Samstag, 31. Dezember

18.15 Uhr, Kirche Twann: Silvester-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Karin Schneider (Musik). Anschliessend Apéro.

#### Sonntag, 8. Januar

10.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst mit Pfrn. Corinne Kurz und Karin Schneider (Musik).

#### Pikettdienst

19. bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis  
(Telefon 078 741 37 64)

1. bis 8. Januar: Pfrn. Corinne Kurz  
(Telefon 079 439 50 98)

9. Januar bis 2. April: Pfr. Peter von Salis  
(Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

#### Veille de Noël et messe des familles

Samedi 24 décembre 2022, messe des familles à 17h en l'église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

## Paroisses réformées Diesse-Lamboing-Prêles-Nods

### CULTES DE NOËL

**Samedi 24 décembre, à 23h, à Diesse, avec les chants traditionnels de Noël, ainsi que la très belle voix de la chanteuse Sylvie Perroud.**

Elle est régulièrement sollicitée par les plus grands Chœurs de Suisse romande en tant que soliste. Sa voix de soprano éveille une belle émotion. Elle sera accompagnée au piano par Alice Gibert. Le culte sera suivi du thé et vin chaud.

Dimanche 25 décembre, à 10h, culte l'église de Nods.

*Joyeuses fêtes de fin d'année  
à chacune et chacun !*

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

## 11 / Paroisses

### BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET HEUREUX 2023 !

#### Messes dominicales

Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023 / 8 janvier / 15 janvier : messe à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

#### Culte de la nuit de Noël

Samedi 24 décembre, 23h, église de Diesse, avec la belle voix de la chanteuse professionnelle Sylvie Perroud

#### Culte de Noël

Dimanche 25 décembre, 10h, église de Nods

#### Dimanche 1er janvier

Culte à 17h, Blanche-Eglise de La Neuveville

#### Dimanche 8 janvier

Culte de l'Épiphanie, 10h, Diesse, service de voiture

#### Service de voiture

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

### Paroisse de Nods

#### Samedi 24 décembre

22h30, veillée de Noël, participation musicale et vocale de François Golay

#### Dimanche 25 décembre

10h, Culte de Noël, Sainte-Cène

#### Dimanche 1er janvier 2023

10h à La Neuveville, culte

#### Dimanche 8 janvier

10h, Diesse, culte Épiphanie

#### Mardi 10 janvier

9h Étude biblique et prière (Reprise)

#### Dimanche 15 janvier

10h, Nods, culte Sainte-Cène

#### Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email [marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)

N'hésitez pas à le contacter !

#### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Eglise Évangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

[www.labri.ch/agenda](http://www.labri.ch/agenda)

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou [pasteur@labri.chs](mailto:pasteur@labri.chs)

### Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

#### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) [cabinetdurgencesbienne.ch](http://cabinetdurgencesbienne.ch)

#### Dentiste

**0900 90 39 03** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)  
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence